

Le **b**ilan 2011 de la loi LME

Quelques chiffres, **sans les succursales automobiles et les hôtels** dégagés par la LME



Du commerce indépendant
de proximité

- CDAC 2009 + 1 151 autorisations **3 107 535 m²**
- CDAC 2010 + 1 296 autorisations **3 326 707 m²**
- CDAC 2011 le record : **6 434 242 m²**

Plus de 10 000 000 m² et 4 193 000 chômeurs

Un cru 2011 exceptionnel + tous les permis de construire **de moins de 1 000 m²** dans les petites communes dont les maires de moins de 20 000 habitants suivent les conseils des grandes surfaces pour ne pas saisir la CDAC.

Le nombre de demandeurs d'emploi fin **2009** s'établit à **3.815.000** en France métropolitaine

Le nombre de demandeurs d'emploi fin **2010** s'établit à **4 019 100** en France métropolitaine

Le nombre de demandeurs d'emploi fin **2011** s'établit à **4 193.000** en France métropolitaine

Auxquels il faudra rajouter tous les licenciés du commerce et les exploitants qui auront mis la clé sous la porte lorsque tous les projets seront réalisés.

La réforme de l'urbanisme commercial a disparu de l'assemblée nationale.

Faut-il atteindre d'avoir **5 000 000 chômeurs** et la disparition totale du commerce de proximité pour la voir réapparaître ?

La loi LME nous a été proposée comme le remède miracle, baisse du chômage, concurrence loyale et augmentation du pouvoir d'achat, il est vrai que les promesses n'engagent que ceux qui les fabriquent et les diffusent.

Il ne faut surtout pas nous faire croire que c'est à cause de la crise,

C'est bien à cause de la loi LME, des élus locaux, de la CNAC que les grandes surfaces ont explosées ces trois dernières années.